

CONTACTS :



**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE
REGION MARTINIQUE**

Tél. : 0596.71.32.22 / Fax : 0596.70.47.30
E-mail : cmm972@cma-martinique.com
Site : cma-martinique.com

Centre d'Aide à la Décision

Tél. 0596.71.32.22 / 0596.68.09.14

Fax : 0596.71.84.45



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

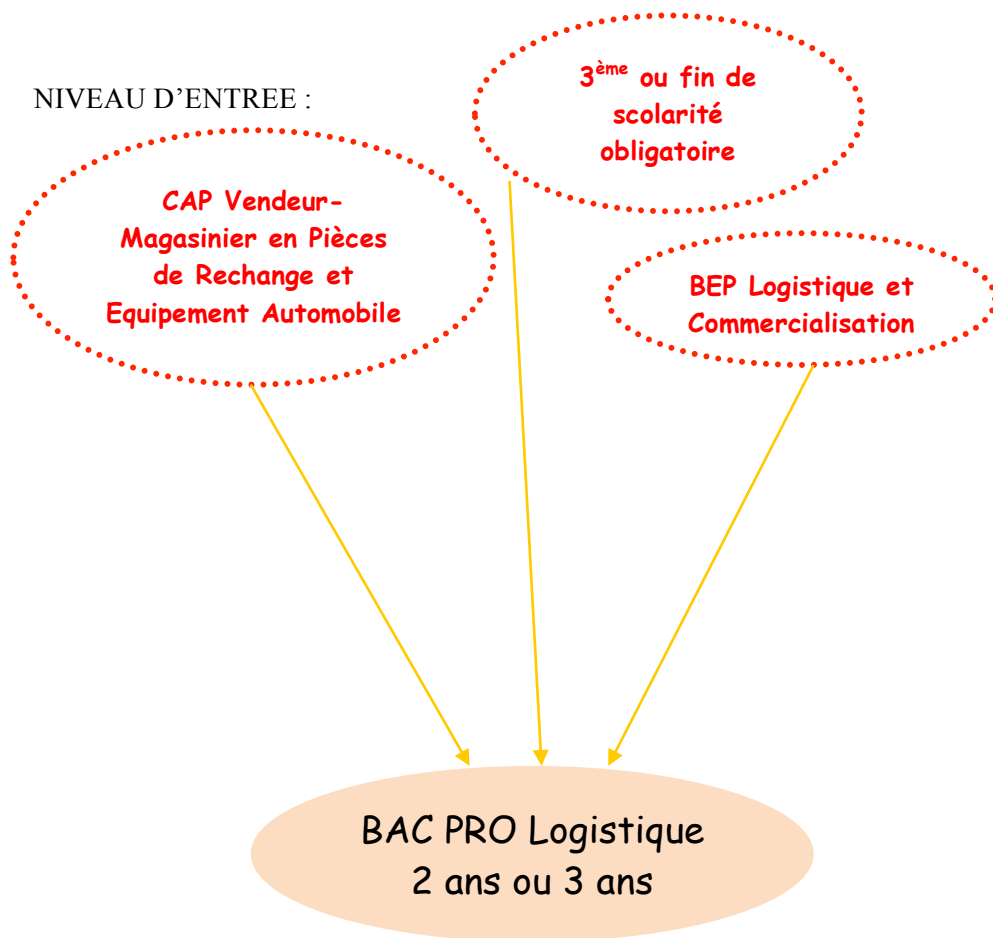
Région Martinique

L'Agent logisticien



FILIERE APPRENTISSAGE :

NIVEAU D'ENTREE :



Définition du métier :

L'Agent logisticien prépare et réalise les opérations liées à la réception, à la mise en stock, à la préparation des commandes, au déstockage et à l'expédition des marchandises et des produits.
Il assure la gestion et le suivi des stocks.

Qualités requises :

Une présentation soignée est indispensable pour l'exercice du métier. Elle doit être associée à une bonne élocution.
Le client doit avoir des conseils éclairés.

Entreprise d'accueil :

Il exerce au sein d'entreprises de transports assurant des prestations logistiques, des collectivités territoriales, des hôpitaux, des prestataires logistiques.

Conditions d'exercice du métier :

L'Agent logisticien travaille le plus souvent en équipe.
Il exerce tant en entrepôt qu'à l'extérieur des quais de chargement.
Il exerce son métier le plus souvent debout.

Diplômes :

CAP Vendeur-Magasinier en Pièce de Rechange et Equipement Automobiles, BEP Logistique et Commercialisation, Baccalauréat Professionnel Logistique et BT Transport.

Perspectives d'évolution :

Il peut accéder au poste de réceptionnaire, de gestionnaire de stocks, de préparateur de commandes, d'agent d'expédition, de magasinier ou d'employé d'un service logistique.